Février 1998

Québec, le 9 février 1998

Monsieur Barry S. Stevens
Directeur général
Collège Centennale
3641, Avenue Prud'homme
Montréal (Québec) H4A 3H6

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport acheminé par votre Collège faisant le point sur les actions prises en réponse aux recommandations relatives au programme de *Sciences humaines* évalué l'an dernier.

La Commission constate que des changements substantiels ont été apportés, non seulement au programme, mais au Collège dans son ensemble.

Depuis le dépôt du rapport d'évaluation, en mars 1997, le Collège a adopté une nouvelle philosophie ayant pour effet de centrer toutes les activités et toutes les décisions sur les besoins de l'étudiant. On a également implanté, dans le programme de Sciences humaines, une approche pédagogique basée sur l'acquisition de compétences, par opposition au transfert de connaissances. Ces changements ont été réalisés avec le concours de tout le personnel enseignant qui a été invité à oeuvrer au sein de divers comités de travail chargés d'autant d'aspects différents du nouveau mode de fonctionnement. On a ainsi créé un comité de l'évaluation par compétences, un comité du profil du diplômé, un comité de la publicité et du marketing, un comité d'intégration de la technologie, un comité du certificat en administration des affaires et un comité de l'approche *centrée sur l'étudiant*. Les rapports d'activités de ces différents comités ont été lus avec intérêt par la Commission qui a pu constater que le travail est déjà très avancé.

Les difficultés du programme sur lesquelles la Commission avait tenu à attirer l'attention du Collège ont été résolues. Il est clair que l'ensemble des intervenants dans le programme est maintenant bien au fait des objectifs poursuivis et que les activités pédagogiques du programme sont conçues pour les atteindre. Il est également manifeste que les modes et instruments d'évaluation sont désormais élaborés dans le respect des objectifs dont l'atteinte doit être mesurée.

La Commission reconnaît que le Collège Centennale a su tirer profit de l'évaluation de son programme de DEC en *Sciences humaines* dont la qualité est bien assurée.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer